



GRILLE DES USAGES							
USAGES	Usage dominant	Classes et sous-classes d'usages	Usages autorisés par zone				
			Zone P-5				
	PUBLIC ET INSTITUTIONNEL	PB - parcs, équipements récréatifs	• (1)				

GRILLE DES NORMES		Zone P-5	
NORMES	IMPLANTATION	marge de recul avant min. (mètres)	
		marge avant d'un terrain d'angle ou transversal	
		marge de recul latérale min. (mètres)	
		marge de recul arrière min. (mètres)	
	BÂTIMENT	hauteur minimale (étage)	
		hauteur maximale (étage)	
		hauteur maximale (mètres)	
		exhaussement maximal (mètres)	
		façade minimale (mètres)	
		profondeur minimale (mètres)	
		superficie min. au sol (mètres carrés)	
	RAPPORTS	coefficient d'emprise au sol bâtiment principal	
		coefficient d'emprise au sol bâtiment accessoire	
AUTRES NORMES	PIIA		
	PAE		
DIVERS	AMENDEMENT		
	Notes particulières et autres dispositions: (1) Limité à l'aménagement d'une descente à bateaux		

